

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 JUIN 2023

Délibération n°2023.06.106.B

Affectation de crédits de paiements d'autorisations sur des programmes non votés identifiés

LE VINGT DEUX JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 16 juin 2023

Secrétaire de Séance: Michel BUISSON

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **27**

Nombre de pouvoirs: **0**

Nombre d'excusés: **0**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230622-2023_06_106B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023

Publication : 29/06/2023

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 22 JUIN 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.06.106.B**

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

AFFECTATION DE CREDITS DE PAIEMENTS D'AUTORISATIONS SUR DES PROGRAMMES NON VOTES IDENTIFIES

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : MAITRISE DES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS

Enjeux : [90302 - 9) MAITRISER LES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS]

Par délibération n°32 du conseil communautaire du 16 mars 2023, 3 Autorisations de Programme (AP) du budget principal ont été créées afin de faciliter la gestion pluriannuelle des équipements et travaux informatiques sur la période 2023-2026:

- AP 107 – Plan numérique de: 366 K€ avec 98 K€ de CP en 2023
- AP 108 – Matériel informatique 2023 – 2026 : 1 651 K€ dont 400 K€ de CP en 2023, AP dédiée aussi bien à l'informatique qu'à la téléphonie
- AP 109 - PPI Renouvellement service commun : 1 166 K€ avec près de 400 K€ de CP en 2023, dédiée au plan de renouvellement des serveurs et autres matériels réseau du service commun avec la ville d'Angoulême

Aujourd'hui, il est proposé d'affecter les montants de ces 3 autorisations de programme au financement de diverses opérations.

- **AP 10107 PLAN NUMERIQUE 2023 - 2026** du Budget principal en 5 opérations non votées en affectant les crédits de la manière suivante :

1/ L'acquisition de divers logiciels métiers, pour un montant évalué à ce jour à 89 000 € à affecter à l'opération 1010701.

2/ L'acquisition d'un logiciel de Gestion Electronique des Documents (GED) pour le GrandAngoulême, afin de permettre le classement, l'accès et l'archivage des documents numériques pour un coût estimé à 34 000 € à affecter à l'opération 1010702.

3/ L'acquisition d'un logiciel Décisionnel capable d'extraire des données des différents logiciels de la collectivité pour constituer des indicateurs ou opérer des calculs, les présenter de manière synthétique ou analytique selon les besoins afin d'apporter une aide à la décision et au pilotage de la collectivité. Son coût est évalué à 63 000 € à affecter à l'opération 1010703.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230622-2023_06_106B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023

Publication : 29/06/2023

4/ L'acquisition de plusieurs logiciels répondant aux besoins de la gestion de la relation aux administrés. Cet ensemble de logiciels est évalué à 155 000 € à affecter à l'opération 1010704.

5/ L'acquisition d'un logiciel offrant un Environnement Numérique de Travail pour le conservatoire, pour d'un coût de 25 000 € à affecter à l'opération 1010705

➤ **AP 10108 RENOUELEMENT MATERIEL INFORMATIQUE 2023 - 2026** du Budget principal en 5 opérations non votées en affectant les crédits de la manière suivante :

1/ La réalisation de travaux de câblages et l'équipement des salles de réunions étalés jusqu'en 2026 [Année 2023 : krysalide, année 2024 : Frégeneuil partie 1, année 2025 : rue de Paris, année 2026 Frégeneuil partie 2 et année 2027 : 21 besson bey] conduit à une inscription globale d'un montant de 127 500 € à affecter à l'opération 1010801.

2/ L'acquisition de matériels de téléphonie et d'un système de production de cartes professionnelles pour 81 000 € à affecter à l'opération 1010802

Le projet lié à la téléphonie consiste à réaliser la migration des sites restants (Nautilus, stade...) sous le nouvel environnement technique.

Le projet cartes professionnel est co-piloté par le service communication internet, GRA et DSI, il consiste à fournir aux agents une carte d'identification visuelle. Cette carte sera également un moyen d'accès aux locaux, pour se substituer progressivement aux badges d'accès. Le coût de ce projet est estimé à de 9000€ pour 1000 cartes.

3/ Le renouvellement des matériels informatiques classiques et ceux destinés au télétravail pour 1 173 500 € :

- Fréquence de renouvellement des PC et écrans : plus de 5 ans
- Fréquence de renouvellement des copieurs connectés : plus de 5 ans
- Fréquence de renouvellement des écrans : 10 ans
- Fréquence de renouvellement des smartphones : 2 ans
- Autres matériels renouvelés : remplacement en cas de cessation de fonctionnement ou rupture technologique (switchs, bornes wifi, écrans de salles de réunions, imprimantes, onduleur) à affecter à l'opération 1010803

4/ L'acquisition de licences d'accès au système, licences bureautiques et messagerie : remplacement en cas d'obsolescence ou rupture technologique est évalué à 222 000 € à affecter à l'opération 1010804

5/ Le montant restant de l'AP serait donc laissé sur l'opération 1010805. Ce montant actuel de 47 000 € pourra servir à abonder chacune des précédentes opérations en cas de révision contractuelle des prix (le bureau en serait à posteriori informé) ou en cas de modification de l'évaluation du coût réel (le bureau en serait alors à l'initiative).

➤ **AP 10109 PPI RENOUELEMENT SERVICE COMMUN 2023 – 2026** du Budget principal en 8 opérations non votées en affectant les crédits de la manière suivante :

1/ L'acquisition programmé de matériels sur la période 2023-2026 conduit à affecter 82 000 € sur l'opération 101091.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230622-2023_06_106B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023

Publication : 29/06/2023

2/ L'acquisition de matériels de stockage de données conduit à affecter 500 000 € sur l'opération 101092

3/ Est proposée l'affectation sur une opération non votée 101093 le projet évolution capacitaire virtualisation pour 84 000 €

4/ Projet renouvellement Firewall sur l'opération 1010904 est évalué à 40 000 €

5/ Projet Serveur Oracle / Externalisation Sauvegardes sur l'opération 1010905 : 57 000 €

6/ La mise en œuvre de projets liés à la mesure de performance au diagnostic et à d'autres fonctionnalités sur l'opération 1010906 : 71 000 €

7/ Le renouvellement des Licences des logiciels de sécurité, système et réseaux sur l'opération 1010907 : 288 000 €

8/ Le montant restant de l'AP est restant à affecter serait donc laissé sur l'opération 1010908. Ce montant actuel de 44 000 € pourra servir à abonder chacune des précédentes opérations en cas de révision contractuelle des prix (le bureau en serait a posteriori informé) ou en cas de modification de l'évaluation du coût réel (le bureau en serait alors à l'initiative).

Intitulé	Programme N°	Opération N°	NIVEAU DE VOTE DU CONSEIL	Affectation
AP 107 - PLAN NUMERIQUE 2023 - 2026	10107		10107	366,0 K€
OP-/ OUTIL MULTIFACTURATION & ATAL...	10107	1010701	10107	89,0 K€
OP-/ GED	10107	1010702	10107	34,0 K€
OP-/ DECISIONNEL	10107	1010703	10107	63,0 K€
OP-/ GRA GESTION COURRIERS MAILS APPELS AUTRES MOD	10107	1010704	10107	155,0 K€
OP-/ ENT CONSERVATOIRE	10107	1010705	10107	25,0 K€
OP-/ RESTE A VENTILER	10107	1010706	10107	0,0 K€
AP 108 - RENOUELEMENT MATERIEL INFORMATIQUE 2023 - 2026	10108		10108	1 651,0 K€
OP-/ TRAVAUX CABLAGE & EQUIPT SALLES REUNIONS	10108	1010801	10108	127,5 K€
OP-/ TELEPHONIE & CARTES PROFESSIONNELLES	10108	1010802	10108	81,0 K€
OP-/ RENOUELEMENT MATERIELS & TELETRAVAIL	10108	1010803	10108	1 179,5 K€
OP-/ LICENCES	10108	1010804	10108	222,0 K€
OP-/ RESTE A VENTILER	10108	1010805	10108	47,0 K€
AP 109 - PPI RENOUELEMENT SERVICE COMMUN 2023 - 2026	10109		10109	1 166,0 K€
OP-/ MATERIELS RESEAUX	10109	1010901	10109	82,0 K€
OP-/ PROJET STOCKAGE	10109	1010902	10109	500,0 K€
OP-/ PROJET EVOLUTION CAPACITAIRE VIRTUALISATION	10109	1010903	10109	84,0 K€
OP-/ PROJET RENOUELEMENT FIREWALL	10109	1010904	10109	40,0 K€
OP-/ PROJET SERVEUR ORACLE	10109	1010905	10109	57,0 K€
OP-/ PROJET SYSTEMES	10109	1010906	10109	71,0 K€
OP-/ LOGICIELS ET RENOUELEMENT LICENCES RESEAUX	10109	1010907	10109	288,0 K€
OP-/ RESTE A VENTILER	10109	1010908	10109	44,0 K€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230622-2023_06_106B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023

Publication : 29/06/2023

Il est également proposé de subdiviser l'AP 35016 Travaux ASSAINISSEMENT – Canalisations et Ouvrages du Budget Annexe Assainissement avec la création de trois opérations non votées en affectant les crédits de la manière suivante :

1/ La programmation des travaux de canalisations conduit à affecter 2 372 590 € sur l'opération non votée 3501601 pour les opérations déjà lancées telles que détaillées dans l'annexe jointe.

2/ Des travaux de canalisations d'assainissement liés au BHNS conduisent à créer une opération non votée de 3501602, en vue de distinguer cette action en y affectant 300 000 €.

3/ Le montant restant de l'AP restant à affecter serait donc laissé sur l'opération 3501603. Ce montant actuel de 7 727 410 € servira pour l'essentiel à alimenter de nouvelles opérations non votées à intervenir. Il pourra également servir à financer une éventuelle révision contractuelle des prix (le bureau en serait à posteriori informé) ou en cas de modification de l'évaluation du coût réel (le bureau en serait alors à l'initiative).

Sous réserve de la modification par le Conseil Communautaire des AP 1074 (PUBLICS SPECIFIQUES -PLH) et 1079 (SCHEMA DIRECTEUR D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE) portant sur leur périmètre et leur montant, il est proposé, pour l'AP 1074, d'affecter sur deux opérations distinctes les deux principales actions suivantes :

- ⇒ la production sociale de logements pour publics spécifiques sur une opération non votée n°10202107 de 393 000 €,
- ⇒ et la réalisation de terrains familiaux en lien avec le schéma directeur de l'accueil des gens du voyage sur une opération non votée N° 1007401 de 180 000 € (le reste de ce schéma dépendant de l'AP 79)

Programme (niveau vote Conseil)	Opérations non votées	Montant	TOTAL	Gestion
AP 79 Gens Du Voyage - Schéma Départemental	Aire accueil Champniers	670 000 €	670 000 €	G. Crouzat
AP 74 - PLH -Publics Spécifiques	Terrains Familiaux	180 000 €	663 000 €	J. Féraud
	Publics Spécifiques	483 000 €		J. Féraud

VU, la délibération n° 2023.03.029 du conseil communautaire du 16 mars 2023 portant adoption du Règlement Budgétaire et Financier,

VU, la délibération n° 2023.05.121 du conseil communautaire du 25 mai 2023 portant sur la délégation d'attribution au Bureau Communautaire des affectations des Autorisations de Programme,

VU, la délibération n° 2023.03.032 du conseil communautaire du 16 mars 2023 portant sur le vote des Autorisations de programme et de leurs Crédits de Paiement (AP/CP),

Je vous propose :

D'APPROUVER les affectations des 5 autorisations de programme suivantes telles que détaillées dans le rapport :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230622-2023_06_106B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023

Publication : 29/06/2023

- AP 10107 PLAN NUMERIQUE 2023 - 2026
- AP 10108 RENOUELEMENT MATERIEL INFORMATIQUE 2023 - 2026
- AP 10109 PPI RENOUELEMENT SERVICE COMMUN 2023 – 2026
- l'AP 35016 Travaux ASSAINISSEMENT – Canalisations et Ouvrages
- l'AP 1074 PLH – PUBLICS SPECIFIQUES

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents afférents à la présente délibération

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230622-2023_06_106B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023

Publication : 29/06/2023

TYPOLOGIE	COMMUNE	RUE	Montant Engagé AP
extension Loi SRU	LA COURONNE	ROUTE DE VOEUIL ET GIGET	60 000,00 €
extension Loi SRU	SOYAUX	RUE DE LA JAUFFERTIE	86 000,00 €
EXTENSION LOI SRU			146 000,00 €
extension réseau	ANGOULEME	CHEMIN DE FONTBELLE-SUITE CLAIRGON	145 000,00 €
extension réseau	BALZAC	RUE DES CHAIS	76 400,00 €
extension réseau	DIRAC / GARAT	LE BOISSEAU	29 187,42 €
extension réseau	GOND PONTOUVRE	RUE DU PETIT VOUILLAC	40 000,00 €
extension réseau	GOND PONTOUVRE	RTE DE L ISLE D ESPAGNAC	17 500,00 €
extension réseau	MOUTHIER	LA CHAIRE A CALVIN	174 708,00 €
extension réseau	SERS	RTE DE CHARRAS	128 532,00 €
EXTENSION RESEAU			611 327,42 €
Réhabilitation	ANGOULEME	110 ET 115 RUE DE BASSEAU	5 000,00 €
Réhabilitation	ANGOULEME	LA BUSSATE - RUE PERIGUEUX	83 000,00 €
Réhabilitation	ANGOULEME	PAUL DESFARGES	80 000,00 €
Réhabilitation	ANGOULEME	REFOULEMNET STEP FREGENEUIL	50 000,00 €
Réhabilitation	ANGOULEME	BOULEVARD DE BIGORRE/VOIR DE L EUROPE	52 000,00 €
Réhabilitation	ASNIERES	LIEU DIT NEUILLAC	30 000,00 €
Réhabilitation	CHAMPNIERS	RUE DE LA MENTHE	180 000,00 €
Réhabilitation	FLEAC	LE TRANCHARD	215 000,00 €
Réhabilitation	ISLE D ESPAGNAC	RUE DE LA PAIX-> DENIS PAPIN - GAMBETTA	190 492,00 €
Réhabilitation	LA COURONNE	AV ETANG DES MOINES	60 000,00 €
Réhabilitation	LA COURONNE	RUE DE LA LIBERATION 2E PARTIE	172 336,00 €
Réhabilitation	MOUTHIER	RUE DE LA CHAIR	292,00 €
Réhabilitation	NERSAC	LA FOUCAUDIE	126 000,00 €
Réhabilitation	RUELLE	RUE DU PONT NEUF	20 000,00 €
Réhabilitation	SAINT MICHEL	BOULEVARD AUVERGNE	159 000,00 €
Réhabilitation	ST YRIEIX	RTE DE BELLEVUE	1 141,00 €
Réhabilitation	SOYAUX	CANAL DE LA FOLIE PARTIE PRIVEE	76 000,00 €
Réhabilitation	SOYAUX	RUE DU PARC	115 000,00 €
REHABILITATION			1 615 261,00 €

2 372 588,42 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230622-2023_06_106B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2023

Publication : 29/06/2023